



Résolution « Sur l'Algérie »

Résolution adoptée par le 81e congrès de la LDH, Limoges - 2, 3 et 4 juin 2001

Le pouvoir algérien persiste et signe : aux manifestations pacifiques de la population, il continue de répondre par la violence et le meurtre. Depuis le 18 avril, la Kabylie pleure ses morts par dizaines et ses blessés par centaines.

Réuni à Limoges les 2, 3, et 4 juin 2001, le 81ème congrès de la LDH

- s'associe à la douleur des familles des victimes et se joint à leur exigence de vérité et de justice ;
- salue les centaines de milliers d'Algériennes et d'Algériens qui, à Tizi-Ouzou comme à Alger, ont réaffirmé l'exigence d'un état de droit et exprimé leur refus de la violence, de la corruption, de l'injustice et du mépris ;
- soutient leurs revendications sociales, culturelles et politiques qui sont parfaitement légitimes.